



Des approches basées sur une meilleure compréhension du fonctionnement biologique et microbiologique des sols offrent des solutions concrètes pour répondre à ces enjeux. Elles permettent non seulement de restaurer la fertilité, mais aussi de renforcer la capacité des sols à retenir l'eau, à améliorer leur structure, et à limiter les pertes par ruissellement ou lessivage. Ces pratiques contribuent ainsi à préserver la ressource en eau, à réduire l'impact environnemental et à accroître la résilience des exploitations face aux aléas climatiques.

OBJECTIF DE FORMATION

CONNAITRE LES PRINCIPES DE LA FERTILITÉ DU SOL

ÊTRE CAPABLE D'ENTREtenir ET AMÉLIORER LA FERTILITÉ DES SOLS

ÉVALUER L'ÉTAT PHYSIQUE DE SON SOL ET SON ACTIVITÉ BIOLOGIQUE

ÊTRE CAPABLE DE METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACTION

CONTENU DE LA FORMATION

JOURNÉE 1

Présentation des enjeux de la vie biologique des sols pour l'agriculture durable. Comprendre les problématiques liés à l'eau, l'excès ou la sécheresse, la réglementation de l'eau et les obligations environnementales pour les agriculteurs. Utilisation du module MERCI (Méthode d'estimation des restitutions par les cultures intermédiaires)

JOURNÉE 2

Synthèse des éléments clés de la première journée : fertilité des sols, couverts et méteils. Description des fertilités physiques, chimiques et biologiques des sols. Raisonnement des apports azotés par culture et des apports d'effluents d'élevage.

Décryptage d'une analyse de sol et prise de connaissance du sol de chaque exploitation.

Mettre en place un plan d'action : mise en place d'une fertilité adaptée aux sols.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Alternances d'apports théoriques et pratiques, réalisation de cas pratiques avec la méthode MERCI, échanges entre agriculteurs et travail de groupe.

Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation + tour de table

DATES ET HORAIRES

Jeudi 18 septembre 2025 de 9H à 17H

1 journée au printemps 2026 à définir avec le groupe

SOIT 14 H DE FORMATION

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public

Les agriculteurs des zones de captage de la zone vulnérable du graylois

Prérequis

Aucun

LIEU ET RESTAURATION

Lieu : Secteur GY/GRAY (70)

Repas : Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation

INTERVENANT

Emeric COURBET, conseiller grandes cultures de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône

RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

Responsable de formation : Émeline BONTEMPS

Inscription jusqu'au **02 septembre 2025** via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone auprès de l'assistante Julie CHEA – BICHET au 03 84 77 14 38

PRIX

Pour les contributeurs VIVEA

Prise en charge intégralement par le fond de formation VIVEA

Pour les non-contributeurs

672 euros

HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38